

COMMISSION VENDÉENNE DU PALET

FEUILLE DE MATCH 2018-2019

Réservé à la CVDP

cr :

ml :

lg :

▼ Cocher le club local

Club A :

▲ Date du match ▲

Club B :

Journée N° _____

Saisir les scores de votre match sur "le-palet.com" avant 10h00 le samedi matin.

Heure début de Match _____

Heure fin de Match _____

CLUB A	CLUB B

▲ Nbre de joueurs ▲

ou équipes (Coupe)

Merci de cercler votre division et votre poule

▼ Championnat ▼

DS1	D1	D2	D3
A	B	C	

CHAMPIONNAT > COUPE > CHALLENGE >

Nouveauté 18-19 aucun exempt n'est
comptabilisé en dessous de 16 joueurs

Exempts (mini 16, maxi 40) :

TOTAL :

P - 1		
P - 2		
P - 3		
P - 4		
P - 5		
P - 6		

Rappel : Championnat = 6 parties.

Rappel : Coupe et Challenge = 5 parties => (Une 6è si ex-aequo).

Remarques, réserves, réclamations, divers et signatures ci-dessous.

Nom du Responsable CLUB A :

Signature :

Nom du Responsable CLUB B :

Signature :

Saisir les scores de votre match sur "le-palet.com" avant 10h00 le samedi matin.

Envoyer cette "Feuille de Match" avant le mardi minuit suivant la rencontre.

Adresse du secrétaire de la CVDP :

Mr Charon Patrick - 39 Rue de Wagram, B-34 Rés. Lucien Valéry - 85000 LA ROCHE SUR YON.

E-mail : Commission-CVDP85@hotmail.fr (Merci de renseigner l'objet et le nom de votre club).